

## AVIS DE CONVOCATION

Réunion du comité consultatif de l'enfance en difficulté

### **Membres du Conseil**

M. Benoit Fortin, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Éric Lapointe, Conseiller scolaire, CSViamonde  
M. Guillaume Teasdale, Conseiller scolaire, CSViamonde

### **Représentants d'organismes**

M<sup>me</sup> Manoushka Aimable, représentante du Centre francophone du Grand Toronto  
M<sup>me</sup> Marguerite Schabas, représentante d'Autism Ontario – Metro Toronto Chapter  
M<sup>me</sup> Stephanie Penton, représentante de l'Aide à l'enfance de Toronto  
M<sup>me</sup> Lara Pietrolungo, directrice, Boomerang Health  
M<sup>me</sup> Nancy Komi, représentante de Epilepsy Southwestern Ontario  
M. Aliou Sene, représentant de l'organisme CAMH.  
M<sup>me</sup> Dalia Hammoud, représentante de « Voice for Deaf and Hard of Hearing Kids”  
M<sup>me</sup> Annick Brown, représentante de la Clé d'La Baie

Vous êtes par la présente convoqué-e à la

Réunion du : **Comité consultatif de l'enfance en difficulté**

Date : **Le 9 février 2021**

Heure : **de 17 h 30 à 19 h 30**

Lieu : **[Participer à une Réunion Skype](#)**

Vous n'arrivez pas à rejoindre cette réunion ? [Essayer l'App web Skype](#)

### Participer par téléphone

+1 (647) 317-3974,,534688# (Siege social)

Français (Canada)

+1 (866) 772-2238,,534688# (Siege social)

Français (Canada)

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

**Le 9 février 2021 à 18 h 20**

**ORDRE DU JOUR**

**Rencontre N° 7**

La rencontre sera présidée par : M Benoit Fortin

1. Appel des membres
2. Affaires courantes :
  - 2.1 Adoption de l'ordre du jour
  - 2.2 Déclaration de conflit d'intérêts
3. Mise à jour – COVID 19 (rapport verbal)
4. Rapport sur le transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers.
5. Mise à jour de l'automne provenant du Ministère de l'éducation
6. Tour de table
7. Dates des prochaines réunions à 17 h 30 :
  - o Le 13 avril 2021 - rencontre et n° 8
  - o Le 11 mai 2021 - rencontre n° 9
  - o Le 8 juin 2021 - rencontre n° 10
8. Levée de la réunion

Le 9 février 2021

## **AUX MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ**

Objet : Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers

---

La Politique 2,02 Transport scolaire fut révisée le 22 mai 2020 et elle fera l'objet d'une révision au cours de l'année scolaire 2023-2024. Nous vous sensibilisons à notre procédure en matière de transport spécial offert aux élèves. Voici l'extrait :

### *4. TRANSPORT SPÉCIAL*

*La surintendance des affaires, en collaboration avec la direction des Services aux élèves, est autorisée à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant un handicap physique ou ayant des besoins spéciaux.*

En tant que membres du CCED, votre rôle essentiel est de veiller à ce que les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation reçoivent des services et des programmes éducatifs appropriés en s'acquittant de son mandat et de faire des recommandations au Conseil concernant toute question touchant l'établissement, le développement et la prestation de services aux élèves.

Nous vous partageons notre procédure du transport scolaire et à titre d'information, les formulaires de demandes de transport et les plans de soutien personnalisés pour l'élève auprès de nos trois consortiums de transport : Francobus, Wellington-Dufferin et Windsor.

L'autorisation à fournir un transport spécial à une ou un élève ayant des besoins spéciaux ou un handicap physique revient à la surintendance des affaires en collaboration avec la direction des services aux élèves.

Nous en profitons pour vous présenter l'évolution des besoins en transport spécial de nos élèves.

D'abord, il est important de reconnaître que la majorité des élèves EED n'auront pas de besoins nécessitant un transport individualisé vers et depuis l'école en tant que mesure d'adaptation. De plus, toutes les décisions relatives à l'accord d'un transport individualisé doivent prendre en considération

l'importance de l'inclusion et du développement d'une plus grande indépendance avec la maturité de chaque élève.

Les informations suivantes sont fournies pour une mise en contexte. En septembre 2020, Viamonde assure le transport domicile-école pour la majorité de ses 13 336 élèves. Bien que le nombre d'élèves EED augmente d'une année à l'autre, tout comme les effectifs du Conseil puisque nous sommes un conseil scolaire en croissance continue, nous observons ces tendances dans la progression du transport spécial.

Pour examiner la progression, nous tenons compte de la hausse des effectifs continue des élèves du Conseil et du nombre d'élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté.

Outre le fait que nos effectifs sont en croissance, il n'en demeure pas moins, que nous vivons la même tendance que les conseils scolaires francophones et anglophones. Le nombre de demandes et d'approbations de transport spécial continue d'augmenter, y compris le nombre d'élèves nécessitant le statut de trajet seul.

Année scolaire	Effectifs Conseil	Élèves EED	Proportion des bénéficiaires	Total transport spécial	Proportion des bénéficiaires
2020-2021	13 336	1 400	<b>10,49%</b>	117	<b>8,35%</b>
2019-2020	12 584	1 157	<b>9,19%</b>	86	<b>7,43%</b>
2018-2019	11 984	1 266	<b>10,56%</b>	82	<b>6,48%</b>
2017-2018	11 414	1 230	<b>10,78%</b>	67	<b>5,45%</b>
2016-2017	11 035	1 111	<b>10,07%</b>	58	<b>5,22%</b>

Parmi les 1 400 élèves bénéficiant des services et programmes en enfance en difficulté, 13 élèves ont accès à un transport spécial intégré dans un autobus scolaire régulier et 104 élèves bénéficient de taxis, fourgonnettes ou minibus pour personnes handicapées. De ce nombre, 20 élèves ont vu leur accès au transport spécialisé suspendu parce qu'ils ont opté pour l'apprentissage virtuel pendant la crise en lien avec la COVID-19.

Depuis deux ans, le Conseil n'a pas eu besoin de recourir au financement ciblé pour le transport d'élèves pris en charge par une société d'aide à l'enfance (SAE).

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 9 février 2021 intitulé « Transport scolaire pour les élèves avec des besoins particuliers » soit reçu.

Préparé et présenté par :

Le surintendant de l'éducation,

Roland Desloges